Perspectives

N°20/235 – 29 septembre 2020

Chronique de la vie politique italienne : l'heure des bilans

Le week-end du 20 septembre, les Italiens ont été appelés aux urnes. Le scrutin, qui s'est tenu sur deux jours (dimanche et lundi) afin de respecter les règles de distanciation sociale, incluait deux élections en une. Les élections régionales dans lesquelles le Val d'Aoste, la Campanie, la Ligurie, les Marches, les Pouilles, la Toscane et la Vénétie devaient désigner leur gouverneur et le référendum populaire sur la réduction du nombre de députés.

Les Italiens ont largement plébiscité la réforme constitutionnelle lors du référendum avec une nette victoire du « oui » (70%). Le résultat des régionales a donné lieu à quelques surprises. Le centre-gauche parvient à conserver la tête de trois régions : la Toscane, où il a été fortement challengé par la Ligue, les Pouilles et la Campanie. Le centre-droit a quant à lui dominé en Ligurie et en Vénétie et est parvenu à ravir la région des Marches à la gauche.

La Ligue

Le raz de marée prédit par la Ligue n'a pas eu lieu. L'écrasante victoire de Luca Zaia en Vénétie et le camouflet subit dans les régions du Sud devrait affaiblir le leadership de Matteo Salvini qui avait beaucoup misé sur la conquête de la partie basse de la botte. En réponse, le leader de la « Ligue premier pour Salvini » accélère la réorganisation du Parti en plein questionnement et annonce la mise en place d'un secrétariat politique.

M5S

Le M5S subit une nouvelle fois le désamour des électeurs (avec des scores de 10% en moyenne) mais semble, dans un premier temps, vouloir largement occulter sa déroute territoriale en mettant en avant la victoire au référendum. Cette dernière était pourtant largement prévue au vu de l'hétérogénéité et du manque d'organisation du camp opposé. Le gagnant du vote populaire semble être Luigi Di Maio qui marque son retour sur le devant de la scène. Il pourrait revenir en force dans l'arène, lui, qui avait porté la campagne du « oui » sur le terrain. D'autant que l'exercice du pouvoir et la débâcle électorale mettent à l'épreuve un mouvement qui opère une mue à marche forcée se détachant progressivement de l'héritage idéologique monolithique conçu par Gianroberto Casaleggio et Beppe Grillo. Les cinq étoiles n'avaient pas attendu les élections pour étaler leurs divisions internes. Plus qu'une bataille pour désigner un primus inter pares, c'est la forme même de l'organisation du pouvoir qui doit être repensée entre direction collégiale et chef de parti unique. Mais comment ? L'omnipotence de la plateforme Rousseaux, organe de consultation du mouvement fait débat. L'ire parlementaire se concentre sur la figure de Davide Casaleggio, président de l'Association Rousseau, chargé de la plateforme de vote en ligne et fils du fondateur de l'Association mouvement 5 étoiles. Ce dernier n'a pas manqué de mettre de l'huile sur le feu avec une lettre adressée aux députés mi-septembre. Elle pointait du doigt les manquements de certains à leurs obligations financières et leurs conséquences sur la survie financière de la plateforme. Lors d'une Assemblée paritaire du Mouvement

Sofia TOZY
sofia.tozy@credit-agricole-sa.fr

organisée cette semaine, Vitto Crimi, le chef politique du Parti a présenté trois scénarios permettant au M5S de sortir de l'impasse. Le premier implique le vote, sur Rousseau, d'un seul leader politique ; le second, un leadership collégial, toujours voté en ligne ; le troisième scénario, le plus crédité, partirait des territoires pour aboutir à des États généraux. Un processus qui pourrait débuter le 15 octobre et qui impliquerait également les élus locaux et les députés européens. Si congrès il y a, tout l'enjeu sera de ne pas empiéter sur le travail parlementaire et celui du gouvernement.

Parti démocrate

L'issue des élections devrait donner du répit au gouvernement après une rentrée politique chargée. Elle modifiera, sans conteste, les équilibres au sein de la majorité. Le pari de Nicola Zingaretti était osé. Ce dernier s'est en effet engagé à soutenir le projet de réforme constitutionnelle alors même que le PD l'avait contré à deux reprises. Ces victoires devraient donc donner plus de poids au PD pour faire plier son partenaire sur les sujets brûlants de cet automne tels que l'activation du Mécanisme européen de stabilité (MES) qui devrait revenir sur la table. Pour le moment, Giuseppe Conté prône la neutralité et ne juge pas nécessaire de s'enliser dans ce débat alors même que le plan de relance national n'est pas finalisé. L'accès à cette ligne de financement qui a été vidée de toutes règles de conditionnalité devrait permettre de réduire de façon conséquente les coûts de financement par rapport à une émission obligataire. Il permettrait à l'Italie à travers la ligne Pandemic Crise Support d'avoir accès à près de 36 milliards d'euros dédiés aux financements des dépenses de santé et à la gestion de la Pandémie. Ce prêt disponible immédiatement à un taux de 0,08% par an engendrerait une économie de près de 5 milliards d'euros d'intérêt (440 millions par an). Le M5S y reste farouchement opposé alors que les arguments viennent à lui manquer. Une couleuvre de plus à avaler pour un parti au bord de la rupture et un électorat qui fond comme neige au soleil. ■

☑ **Notre opinion –** *Conte II aura survécu. Nicola Zingaretti n'aurait pas demandé au président du Conseil de remaniement ministériel. L'échéance électorale passée, le gouvernement pourra à présent se concentrer sur l'élaboration du plan de relance dont la première mouture devrait être présentée fin septembre devant les deux Chambres. Dans un document préliminaire d'une quarantaine de pages remis au parlement le 15 septembre, Giuseppe Conte détaille les grandes lignes de ce qui devrait être le Plan national de reprise et de résilience. Ce dernier s'articule autour de trois axes stratégiques : la modernisation du pays, la transition écologique et l'inclusion sociale et territoriale. Avec des objectifs ambitieux tels que le doublement de la croissance italienne à 1,6%, l'augmentation des investissements publics jusqu'à 3% du PIB, les quelques pages présentées à la Commission des finances du parlement s'apparentent à une belle lettre d'intention et donnent peu de détails sur la politique à venir. Rendez-vous fin septembre.*

Article publié le 25 septembre 2020 dans notre hebdomadaire Monde – L'actualité de la semaine

Sofia TOZY
sofia.tozy@credit-agricole-sa.fr

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet

Date	Titre	Thème
28/09/2020	Géopolitique – Rivalité États-Unis - Chine	Géopolitique
25/09/2020	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
23/09/2020	L'agriculture urbaine : mirage ou réalité ?	Agriculture
21/09/2020	Commission européenne : enfin prête à agir	Europe
18/09/2020	Monde – L'actualité de la semaine	Monde, géopolitique
17/09/2020	Quelles évolutions sur les marchés du travail des pays d'Amérique latine ?	Amérique latine
16/09/2020	Un moment stratégique pour les États-Unis	Géopolitique
14/09/2020	BCE : acheter du temps, mais pour quoi faire ?	Zone euro
11/09/2020	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
10/09/2020	Zone euro – Conjoncture : flash – agrégats du PIB au T2 2020	Zone euro
09/09/2020	Alors que la reprise s'essouffle légèrement en France, la relance se dessine	France
09/09/2020	Italie : une rentrée politique mouvementée ?	Italie, politique
09/09/2020	Russie – Croissance et politique	Russie
08/09/2020	BCE : quand on reparle de déflation	Zone euro

Crédit Agricole S.A. — Études Économiques Groupe
12 place des Etats-Unis – 92127 Montrouge Cedex
Directeur de la Publication et rédacteur en chef : Isabelle Job-Bazille
Documentation : Dominique Petit - **Statistiques :** Robin Mourier
Secrétariat de rédaction : Véronique Champion
Contact: *publication.eco@credit-agricole-sa.fr*

Consultez et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :
Internet : https://etudes-economiques.credit-agricole.com
iPad : application Etudes ECO disponible sur l'App store
Android : application Etudes ECO disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.